



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2019, a adopté les règlements suivants :

- Règlement 645-5-19 modifiant le règlement 645 16 sur la tarification des activités et de certains biens et services municipaux ;
- Règlement 666-19 relatif aux frais de déplacement et de représentation des élus et des employés de la Ville ;
- Règlement 669-19 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec souffleuse à neige.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 17 décembre 2019

Danielle Maheu
Greffière